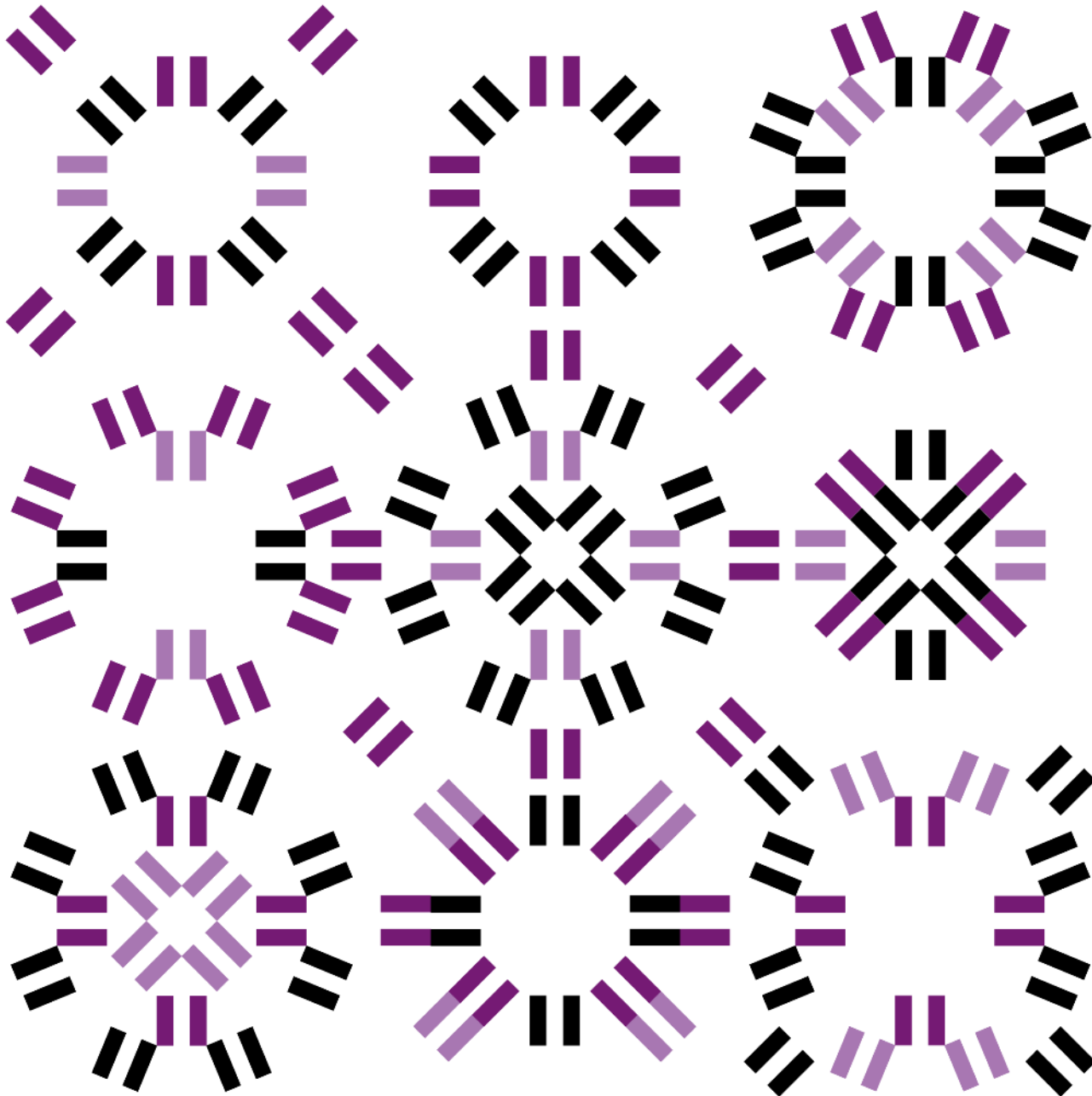


AAP / Certificateur Université de Rennes

Quel positionnement face à la
réforme ?





CONTEXTE VAE À L'UNIVERSITÉ DE
RENNES

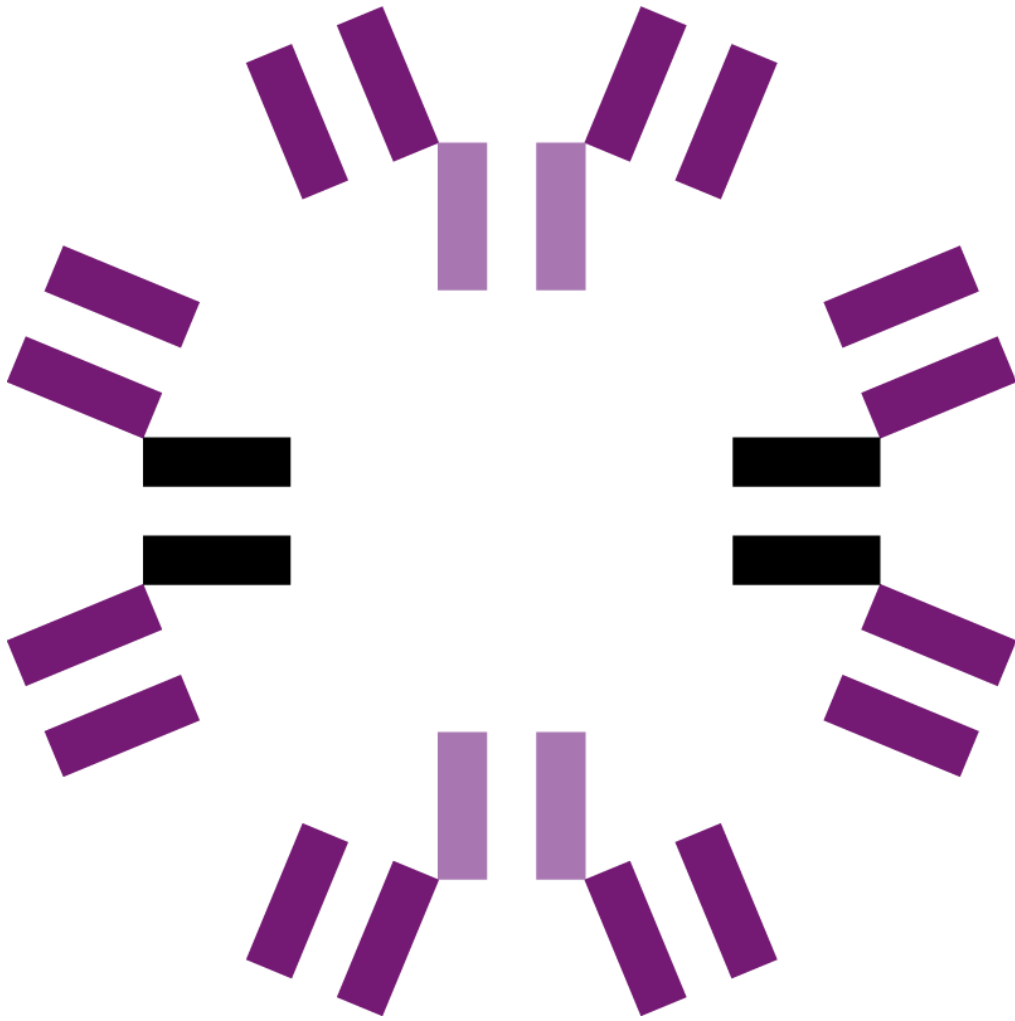
NOTRE FONCTIONNEMENT ACTUEL

COMMENT ADAPTER CE
FONCTIONNEMENT DANS LE RESPECT
DES ATTENDUS FRANCE VAE ?

CE QUI RESSORT DE NOS RÉFLEXIONS ET
DES ÉCHANGES AVEC NOS HOMOLOGUES
ET CONSEILLERS EXTÉRIEURS

CONTEXTE

La VAE à l'université de Rennes



50 VAPP accordées

15 VES accompagnées

90 VAE accompagnées

En moyenne

Particuliers et Val Collective Entreprises

**15 composantes, environ 600 certifications, du BUT, licence,
licence professionnelle, Master, Grades, diplôme d'ingénieur,
Doctorat, Blocs de compétences**

Le SERVICE FORMATION
CONTINUE ET ALTERNANCE

<https://formation-continue.univ-rennes.fr/>

70 personnes

Le pôle Accompagnement à
l'Ingénierie de Certification et à
l'Individualisation des Parcours

<https://formation-continue.univ-rennes.fr/interlocutors-simple>

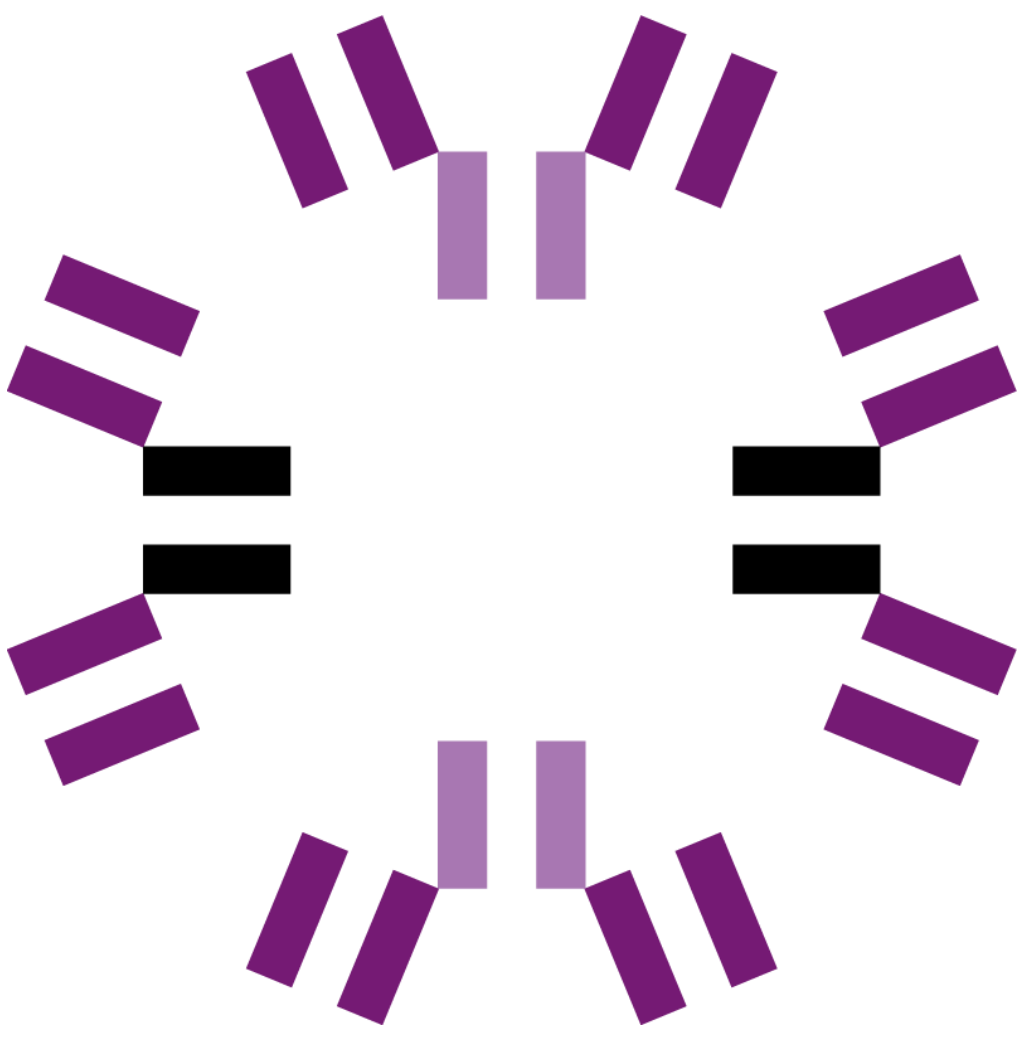
7 personnes

La Validation
VAE – VES - VAPP

<https://formation-continue.univ-rennes.fr/valider-ses-acquis>

4 personnes

dont 2 conseillères/accompagnatrices à TP
Futures AAP Filière



NOTRE FONCTIONNEMENT ACTUEL

Avoir un projet professionnel :

Première étape avant de se lancer...



**Conseiller en
Évolution
Professionnelle
(CEP) ou RH**

Pour élaborer et
valider votre projet
professionnel



**Démarrage
info-conseil**

Pour construire
votre projet de
formation et/ou de
validation

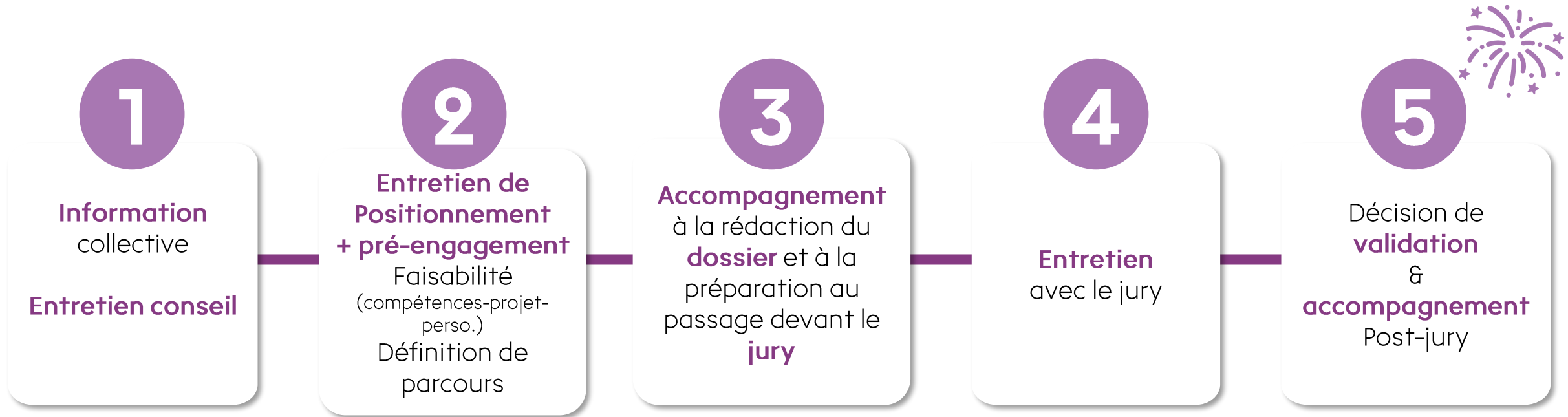


Rencontres professionnelles en parallèle

Validation des acquis : un suivi tout au long du parcours

650 DEMANDES (Année univ 22/23)

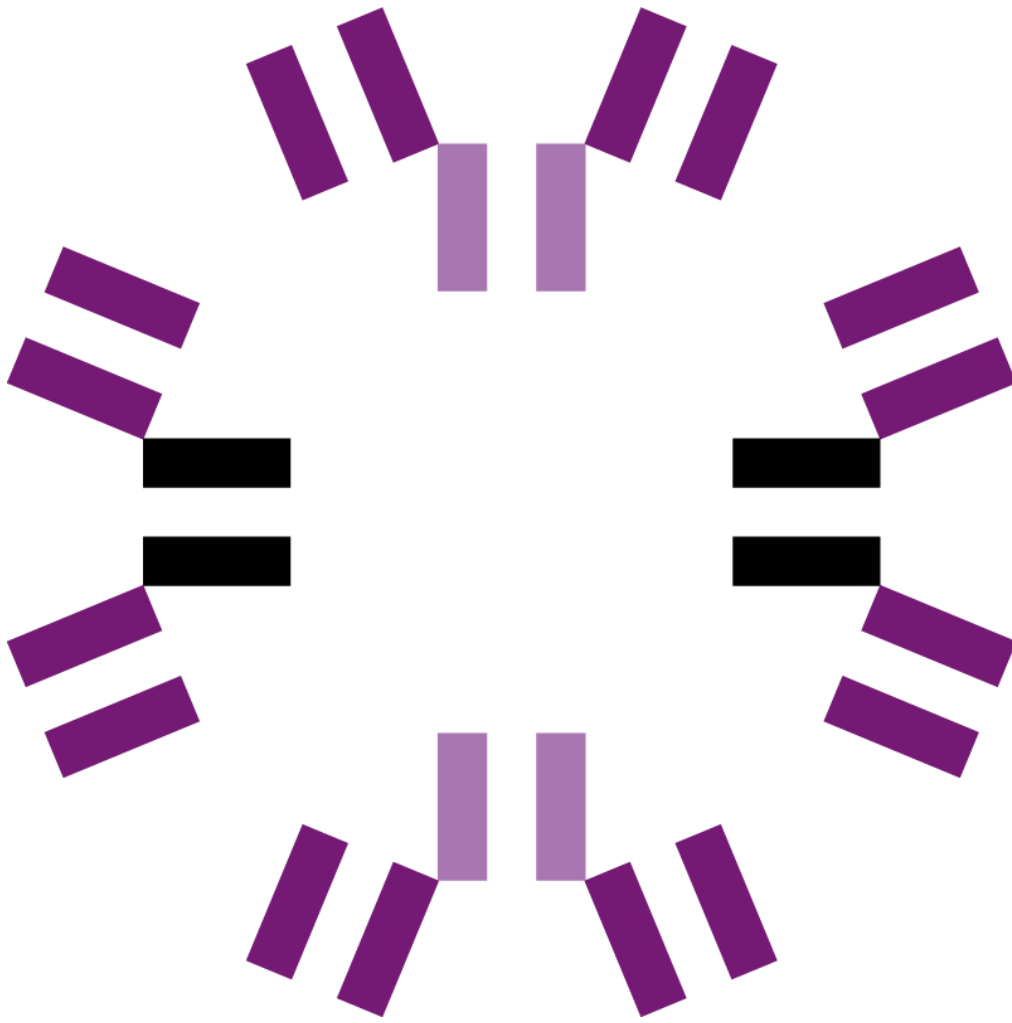
12 mois en moyenne



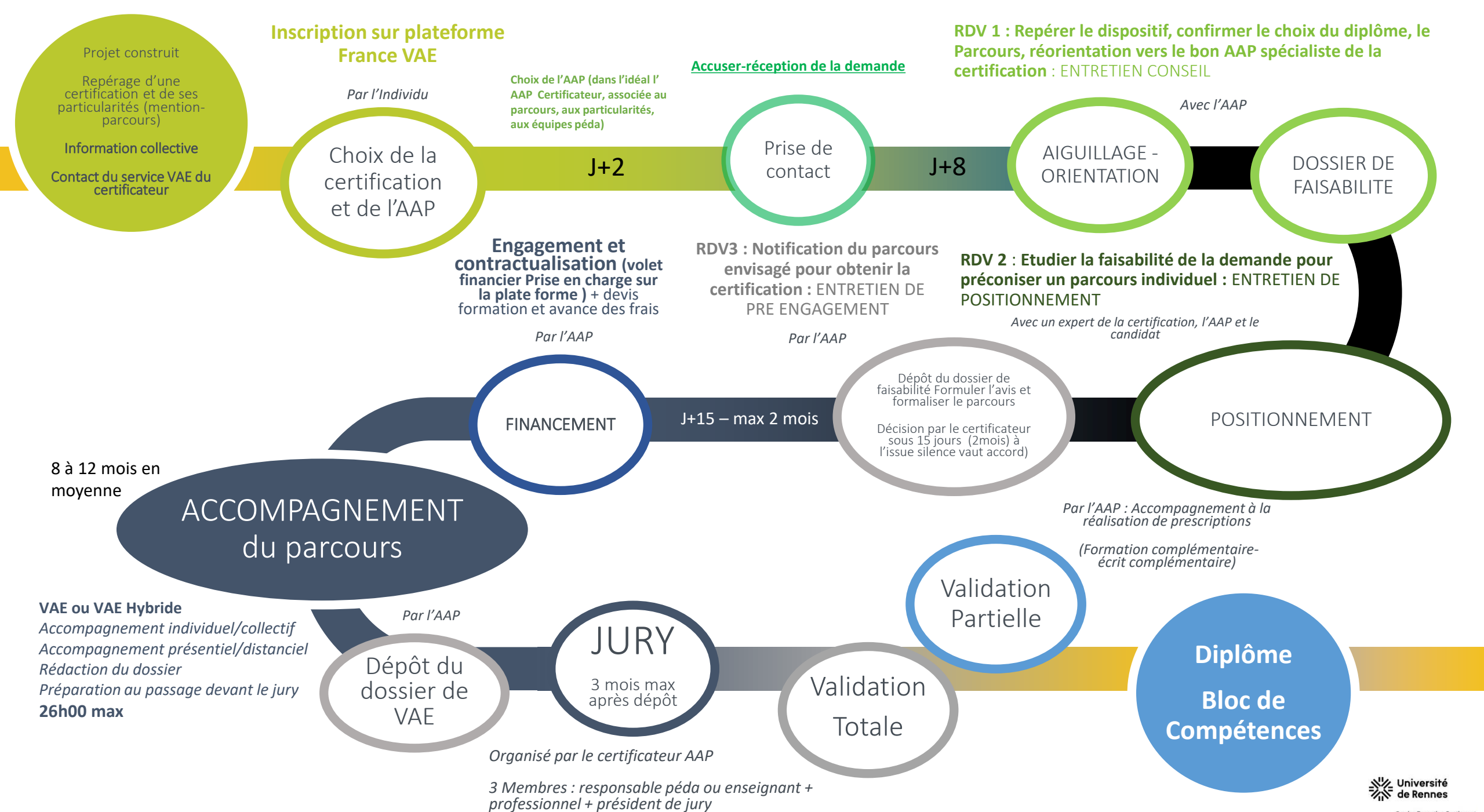
Entrées et sorties permanentes
Accompagnement et parcours individualisé

88 CANDIDATS ACCOMPAGNES (22/23)

66 JURYS = 54 Lauréats



COMMENT ADAPTER
CE FONCTIONNEMENT
DANS LE RESPECT
DES ATTENDUS
DE FRANCE VAE ?



France VAE : FINANCEMENT UNIQUE AUTOMATIQUE Paielement des AAP et Certificateurs

Architecte de parcours :
Positionnement et préconisation
de parcours + suivi administratif -
financier
= 150€

Accompagnement
26h00 (12h00 indiv-14h00 coll)
= 1 320 €

Complément formatif
= 30 € / h

Jury - Post-jury
+ suivi administratif et financier
= 850 €

= 2 320 €

PERTE = 340 € /candidat

Architecte de parcours (construction du parcours + suivi administratif et financier + entretien post-jury)	Forfait	300 €
Accompagnement individuel	De 0 à 30 heures	70 €
Accompagnement collectif	De 0 à 20 heures	35 €
Complément formatif	De 0 à 70 heures	25 €
Jury	Forfait	350 €

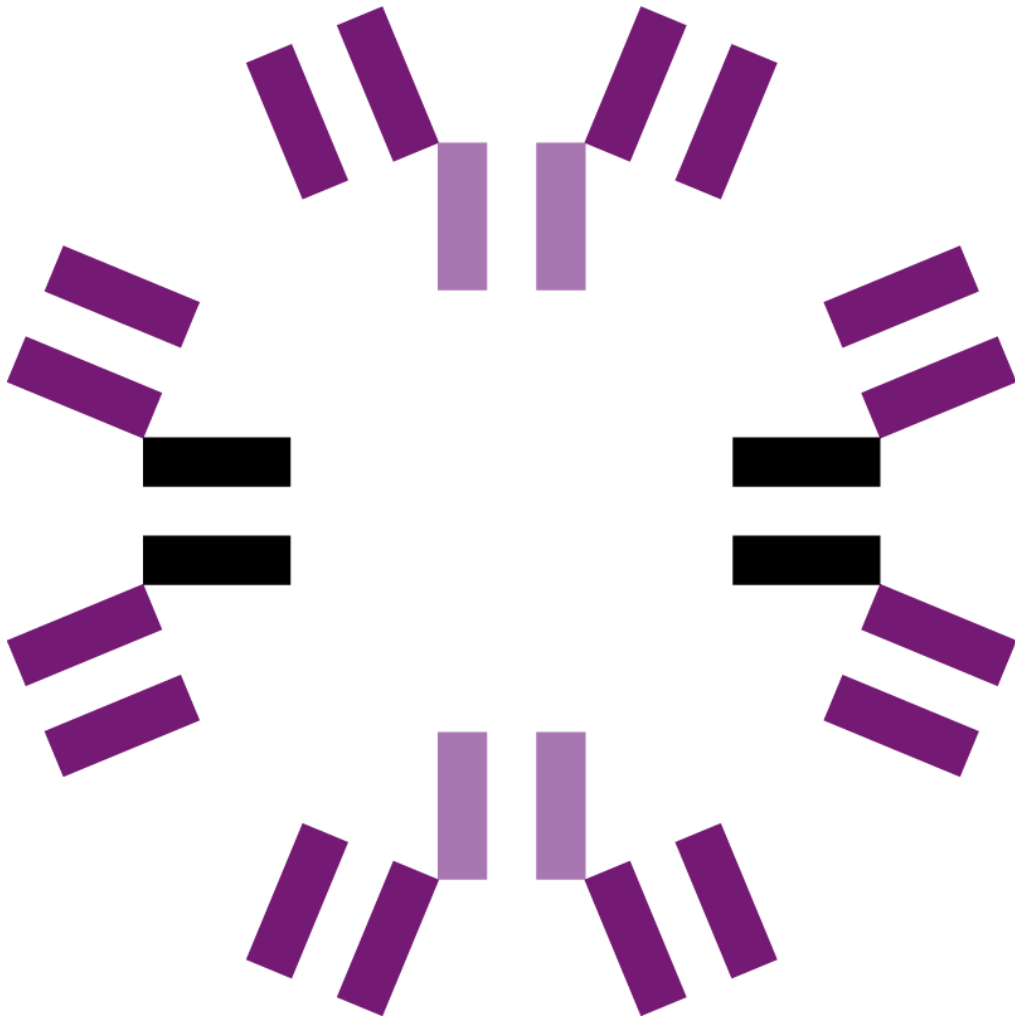
Pour l'AAP après dépôt d'un
dossier de faisabilité –
PAIEMENT ? Mais si le candidat ne
s'engage pas ? Donc 300 € sans prestation
de suivi administratif et post-jury ?

Pour l'AAP - pour
l'accompagnement du
parcours (avance les frais formation
complémentaire – 3 devis à proposer)

Pour le Certificateur

= 1 980 €

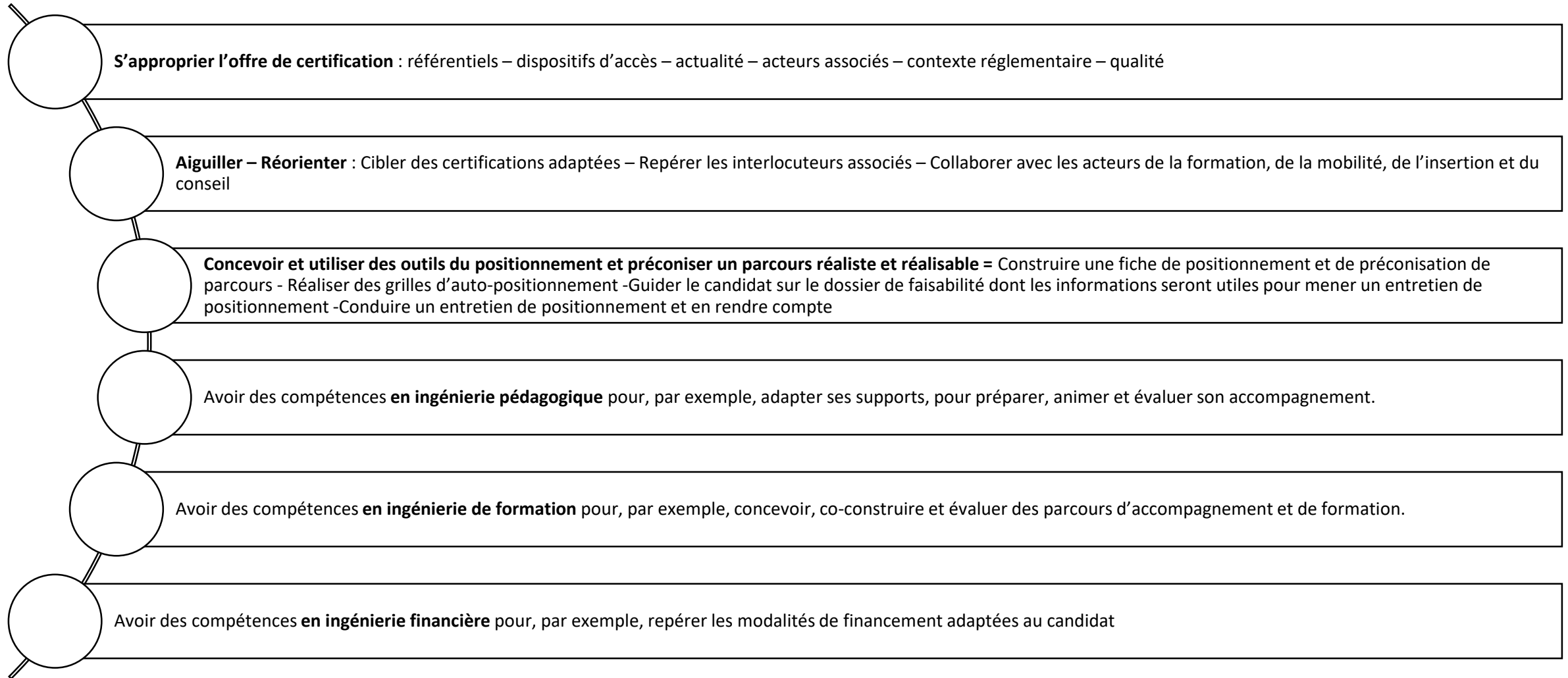
pour 26h00 acc (12h00 indiv –
14h00 coll)



CE QUI RESSORT
DE NOS RÉFLEXIONS
DES ÉCHANGES
AVEC NOS HOMOLOGUES
ET CONSEILLERS – AAP
EXTÉRIEURS

COMPETENCES AAP CERTIFICATEUR

COMPETENCES DE L'ARCHITECTE AVANT D'ACCOMPAGNER LE CANDIDAT

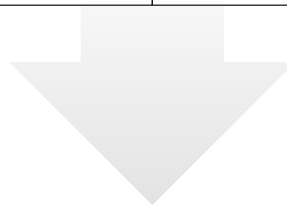


DOSSIER DE FAISABILITE ET ENTRETIEN DE POSITIONNEMENT

= préconiser un parcours réaliste et réalisable

Que cherche –t-on à savoir du candidat pour lui proposer un parcours adapté ?

Sa situation	Son projet	Son CV	Des exemples concrets de connaissances et compétences acquises, méthodes, outils, technologies utilisées, en lien avec les attendus du diplômes	Son auto-positionnement par rapport aux attendus (son niveau d'appréhension du référentiel)	Sa dynamique de veille et de formation	Son niveau de responsabilité : gestion de projet, management, décision	Son organisation personnelle et professionnelle – ses représentations du dispositif et de ce que cela implique
--------------	------------	--------	---	---	--	--	--

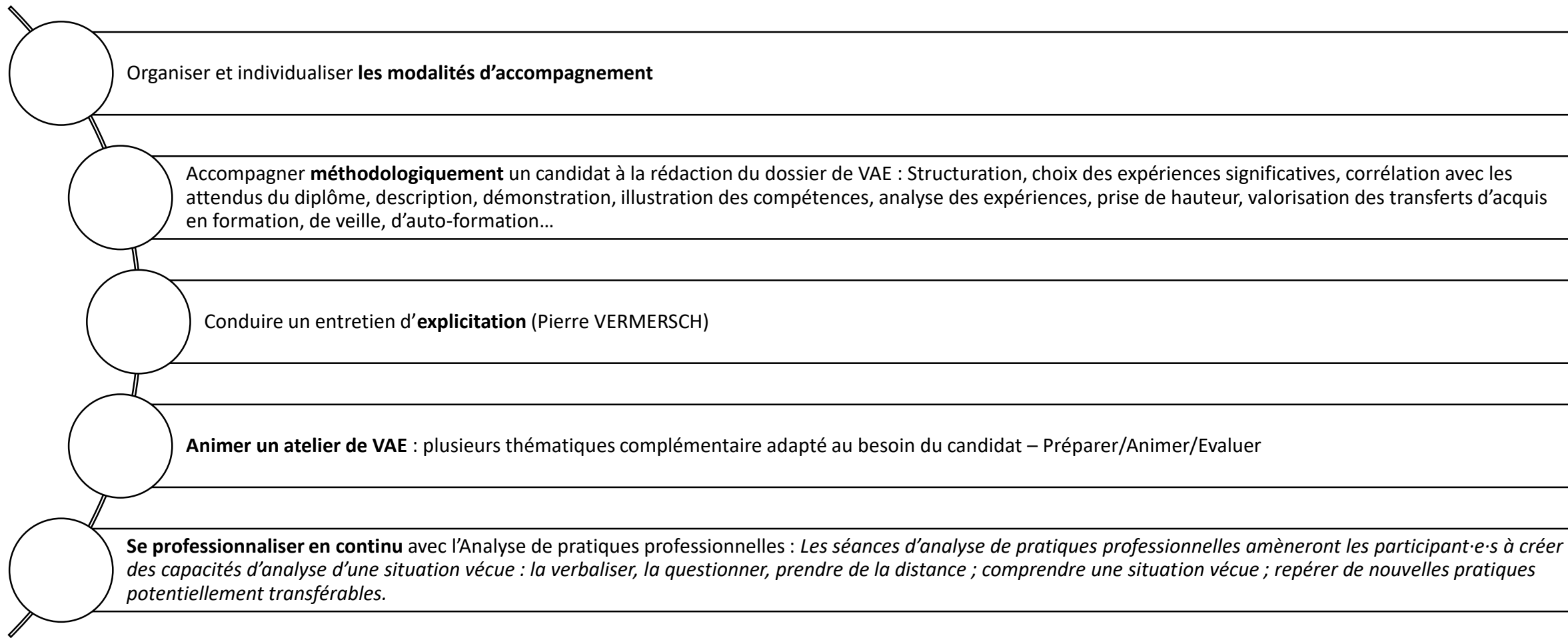


Comment trouve-t-on ces informations ?

Entretien conseil	Grille d'auto positionnement	Dossier de faisabilité	Entretien de positionnement / Entretien de pré-engagement
-------------------	------------------------------	------------------------	---

COMPETENCES DE L'ACCOMPAGNATEUR DE PARCOURS

ACCOMPAGNER INDIVIDUELLEMENT/COLLECTIVEMENT/PARCOURS HYBRIDE



ACCOMPAGNEMENT POST JURY

Entretien post-jury : débriefing du jury passé

L'accompagnatrice est présente à chaque jury en qualité d'observatrice :

- Retour des membres du jury sur le dossier et sur la présentation orale
- Retour sur les questions posées
- Retour sur la décision et conseils à donner pour la suite

En cas de Validation partielle :

1. Lors du jury : formalisation des prescriptions dans le PV
2. Envoi au candidat le détail des prescriptions et les démarches à mettre en œuvre pour y répondre
3. Si :
 - Formation complémentaire : AAP aide le candidat à trouver l'organisme, vérification du programme par un expert du diplôme présent au 1^{er} jury
 - Ecrit complémentaire : AAP explique les attendus, le cadre et met en relation avec un tuteur si besoin. Si exercice sur table, l'AAP organise
 - Deuxième jury : AAP organise et édite un nouveau PV
4. Décision par courrier signé du président de l'université
5. Remise des diplômes : cérémonie - courrier

Collaboration AAP et prescripteurs

RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Organisation de temps de RENCONTRES PROFESSIONNELLES avec des conseillers en évolution professionnelle et AAP :
visio format de 2h00 max

Objectifs : fluidifier l'information donnée, communiquer les bons interlocuteurs, rassurer les candidats, collaborer sur des événements, changer l'image de l'université

- Présentation des activités de chacun, de l'offre, des prestations, des acteurs...
- Nos actualités, démontrer la dynamique d'individualisation de parcours
- Qui fait quoi à quel moment sur quoi ? Echange autour de cas pratiques

CIBC : Auprès des conseillers du 35 + participation à leur webinaire auprès de leur public

APEC : Auprès des consultants du 35 : présentation de nos offres et fonctionnement respectif

ACADEMIE de Rennes : DAVA + ref VAE Greta - Présentation des organisations respectives – Se relayer les demandes en fonction de nos expertises

CCI : rencontre en janvier – Futur AAP

Pôle Emploi : Rencontre professionnelle (avec la responsable sur le 35) - A venir, en présentiel avec des agents sur la thématique : Faire une VAE, mon interlocuteur, quand et sur quoi ?

CATALYS : Avec les 4 universités Bretonnes et les conseillers - se présenter et anticiper les évolutions de la réforme, quel positionnement ?

ACADEMIE de Strasbourg : nos coordonnées ont été échangées ainsi que notre fonctionnement pour réorienter les candidats en fonction des certifications visées

Réseau Réuniva'4 : les 4 universités bretonnes : Echanges et Analyse de pratique avec les équipes dédiées : UBO-UBS-UNIV RENNES2-UNIV RENNES

CONCERNANT LES CABINETS, LES AAP INDÉPENDANTS :

Notre discours auprès du public : Nous contacter, contactez le service VAE de l'établissement qui propose la certification visée, et ce avant d'aller sur France VAE, pour : participer à une réunion d'information collective, trouver ensemble le dispositif et la certification qui répondrait au projet de la personne, cohérent avec son parcours, faisable et nous orienterons les candidats sur la plate forme pour les aider à trouver l'AAP et le certificateur adéquat.

LES2RIVES

Des modalités de fonctionnement signées

Alertes/pas de réponse

Des contrats sont signés avec les entreprises

Pas de choix de son accompagnateur

Cas d'un candidat en cours qui a choisi de financer via son CPF un DOUBLE

ACCOMPAGNEMENT

VHS (organisme
spécialisé en
l'Immobilier) :

Double
accompagnement :
convention de
partenariat

Excellence VAE

Rencontre professionnelle avec tous les
conseillers et accompagnateurs (soit 90
personnes)

Formation de 2 conseillers référents

Convention de partenariat avec un
double accompagnement et des
modalités de fonctionnement

AAP sur France VAE

Se connaître, Envoi
des demandes
avant que les
candidats
s'inscrivent sur
France VAE

PRESTATIONS CERTIFICATEUR

Pour rassurer les AAP extérieurs et les candidats :

Proposition de préconiser en plus de l'accompagnement de l'AAP, des ateliers collectifs spécifiques certificateur

Atelier « méthodologie » : 4h00 - distanciel

Être capable de repérer les attentes des membres du jury à la lecture du dossier
Différencier ce qui relève des notions de missions – activités ou tâches – sur quels critères choisir les expériences les plus significatives – sur quelles ressources dois-je m'appuyer pour cibler les compétences attendues.
Être en mesure de construire un plan : Comprendre l'intérêt d'un plan pour formuler des capacités et des compétences de manière structurée
Être capable de distinguer ce qu'on attend d'une description d'expérience et d'une analyse de celle-ci.

Cas avec l'OF VHS –
double Acc

Atelier « prépa jury » : 4h00 à 6h00 – distanciel

Être capable de repérer les modalités et les enjeux du passage en jury : découvrir la composition du jury, le déroulement de l'entretien et ses enjeux. Obtenir des conseils sur le contenu et la forme de la présentation.
Être capable d'amorcer un bilan de sa démarche VAE : exprimer le vécu de son parcours VAE et se questionner sur les apports personnels et professionnels de la démarche.
Être capable de se tester en mise en situation « présenter sa demande de VAE » : partager les moments clés de son parcours, mettre en avant ses compétences phares et démontrer son expertise en lien avec le référentiel du diplôme, de façon synthétique.

Cas candidat suivi
par les 2 rives –
double Acc

Atelier « lectures croisées » : 2h00 – distanciel

Extraire un extrait de son écrit et le partager au groupe pour :
Prendre du recul dans son écrit, vulgariser, rendre accessible ce que l'on souhaite transmettre, se questionner avant d'écrire
Reformuler ou compléter un paragraphe grâce aux autres candidats VAE

Sécurisation du
Parcours :

VAE + Prestations
complémentaires
certificateur :
soit 25 € /h

Ou garder
comme une
prestation
supplémentaire
d'accompagne-
ment certificateur
pour rester à
35€/h

Nous contacter :



[CERTIFICATEUR : reva@univ-rennes.fr](mailto:reva@univ-rennes.fr)
[AAP : aap@univ-rennes.fr](mailto:aap@univ-rennes.fr)



02 23 23 62 43

Vous former au métier de conseiller-accompagnateur VAE :



formation-continue.univ-rennes.fr/se-former-aux-metiers-de-la-vae



Gwennaelle KERVEGANT

Responsable des dispositifs de validation et accompagnatrice à l'individualisation des parcours



Elisabeth MAHÉ

Conseillère - accompagnatrice validation et individualisation des parcours



Aline GALODÉ

Conseillère - accompagnatrice validation et individualisation des parcours



Anne ROLLAND

Gestionnaire du pôle